

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DU  
NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL TENUE LE MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 À 17 H,  
PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

- Présences :** Madame Louise Béliveau, représentante d'une université affiliée  
Madame Zina Benshila, représentante du conseil des infirmières et infirmiers  
Madame Lucie Gérin, membre indépendant  
Docteur Pierre Gfeller, président-directeur général  
Madame Pierrette Guillaud, représentante du comité des usagers  
Madame Geneviève Hotte, membre indépendant  
Professeur Michel Janosz, représentant d'une université affiliée  
Monsieur Yvon Jasmin, membre indépendant  
Madame Marianne Le Roux, membre indépendant  
Monsieur Louis Letellier de Saint-Just, membre indépendant  
Madame Alida Piccolo, membre indépendant  
Docteure Christiane Richard, représentante du département régional de médecine  
générale  
Monsieur Gladimy Télus, membre indépendant
- Absences  
motivées :** Docteur Zahi Abou Chacra, représentant du conseil des médecins, dentistes et  
pharmaciens  
Madame Manon Boily, représentante du conseil multidisciplinaire  
Madame Lyne Constantineau, représentante du comité régional sur les services  
pharmaceutiques  
Monsieur Daniel Cyr, membre observateur des fondations  
Monsieur Norman Décarie, membre indépendant  
Madame Josephine Primiani, représentante du comité de langue anglaise  
Madame Lucy Rodrigues, membre indépendant
- Membres  
de la  
direction  
présents :** Monsieur Frédéric Abergel, président-directeur général adjoint  
Madame Manon Gignac, conseillère en gestion au bureau du PDG  
Madame Myriam Giguère, directrice des services multidisciplinaires  
Docteure Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé  
physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels  
Madame Marie-France Simard, directrice générale adjointe des programmes  
sociaux et réadaptation et directrice du programme de soutien à l'autonomie des  
personnes âgées
- Invité :** Monsieur Bruno Montigny, directeur adjoint aux relations avec le personnel et  
santé au travail

Madame Jocelyne Delorme fait la prise de notes.

## **1. POINTS STATUTAIRES**

### **1.1 CONSTATATION DU QUORUM**

Le quorum étant atteint, la présidente, Mme Geneviève Hotte, déclare la séance ouverte à 17 h et souhaite la bienvenue à tous pour cette conférence téléphonique.

L'objectif de cette conférence est d'informer les membres du conseil d'administration du dossier OPTILAB et de recueillir leurs commentaires.

### **1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 27 septembre 2016.**

#### **1. POINTS STATUTAIRES**

- 1.1 Constatation du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

#### **2. POINTS DE DÉCISION**

- 2.1 Dossier OPTILAB
  - 2.1.1 Nouveaux éléments d'information
  - 2.1.2 Impacts sur notre établissement
  - 2.1.3 Plan de communication du MSSS
    - 2.1.3.1 Rencontres du 28 septembre 2016
  - 2.1.4 Discussions des membres du conseil d'administration sur la poursuite du dossier

#### **3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **2. POINTS DE DÉCISION**

### **2.1 DOSSIER OPTILAB**

#### **2.1.1 Nouveaux éléments d'information**

Dr Gfeller rappelle aux membres que lors de la dernière séance régulière du conseil d'administration, le dossier OPTILAB avait été abordé dans les informations du PDG, mais que peu de détails quant aux impacts réels de cette réorganisation des laboratoires du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal étaient disponibles.

Au cours des derniers jours, les informations sont devenues de plus en plus précises. Une rencontre de l'ensemble des PDG de Montréal et du 450 s'est tenue le vendredi 23 septembre dernier. Durant cette conférence, les informations suivantes nous ont été transmises :

- 1- Le transfert de toutes les équipes de laboratoires (technologistes médicaux, techniciens de laboratoire, cytologistes, biochimistes, personnel clérical et personnel infirmier oeuvrant aux prélèvements dans les hôpitaux, cadres) sous la responsabilité du CHUM sera effectif le 1<sup>er</sup> avril 2017, et ce, même si le transfert des analyses ne se fera que dans un horizon de trois à cinq ans. C'est donc dire que nos employés continueront à œuvrer sur les sites actuels, mais qu'ils relèveront d'un nouvel employeur, soit le CHUM, à partir de cette date.
- 2- La journée du 28 septembre a été choisie pour transmettre ces informations et un échéancier précis de rencontres avec les groupes d'acteurs intéressés et des lignes de presse nous ont été communiquées par le MSSS, l'objectif étant de faire connaître cette nouvelle partout au Québec la même journée, afin de limiter dans le temps les impacts médiatiques.
- 3- Même si les discussions entre notre équipe et l'équipe ministérielle se poursuivent, nous pouvons maintenant conclure que les impacts sur nos laboratoires seront très importants. Alors que la moyenne des diminutions d'heures travaillées dans les laboratoires du Québec se situera globalement entre 10 % et 20 %, elle atteindra plus de 20 % dans la région de Montréal et pourrait se chiffrer dans notre établissement, soit dans les laboratoires des hôpitaux Jean-Talon, Fleury et Sacré-Cœur, à plus de 60 % des heures par rapport à la situation prévalant à l'heure actuelle, selon les chiffres dévoilés récemment par le groupe OPTILAB.

### **2.1.2 Impacts sur notre établissement**

Les impacts potentiels sur notre établissement sont nombreux et importants, soit sur :

- la qualité des services;
- la diminution du nombre d'employés d'environ 250 personnes au 1<sup>er</sup> avril prochain;
- la perte de gouvernance sur les secteurs de laboratoires et de prélèvements situés dans nos installations hospitalières;
- la complexité liée au partage des services de soutien (informatique, services techniques, ressources humaines, etc.).

Au point de vue budgétaire, une piste d'optimisation de 0,5 M\$ liée à l'acquisition de nouveaux analyseurs pourrait être mise en péril pour notre établissement et récupérée par le CHUM. Des discussions avec l'équipe ministérielle devront se tenir à ce sujet.

### **2.1.3 Plan de communication du MSSS**

Les réunions ont été déjà convoquées et un communiqué sera également diffusé demain en après-midi, et ce, selon l'horaire établi par le MSSS.

### **2.1.3.1 Rencontres du 28 septembre 2016**

Des rencontres sont prévues demain avec les représentants syndicaux, les médecins des laboratoires, les employés de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, de l'Hôpital Fleury et de l'Hôpital Jean-Talon.

Contrairement à la situation qui prévaut dans d'autres régions du Québec, nous ne nous attendons pas à un intérêt marqué de la part des élus locaux, qu'ils soient des niveaux municipal ou provincial, face à ces informations.

Par contre, il faut s'attendre à une réaction importante de la part du CMDP et des médecins oeuvrant dans les laboratoires, qui verront leur pratique modifiée de façon marquée. Il faut également s'attendre à une réaction rapide et forte des syndicats, en particulier de l'APTS qui regroupe les travailleurs oeuvrant dans les laboratoires ainsi que, dans une moindre mesure, de la CSN et de la FIIQ, qui comptent du personnel travaillant dans les laboratoires et les centres de prélèvements qui changeront d'employeur au 1<sup>er</sup> avril prochain.

### **2.1.4 Discussions des membres du conseil d'administration sur la poursuite du dossier**

Cette conférence téléphonique a été convoquée afin d'informer les membres du conseil d'administration sur la poursuite du dossier et d'arrêter une conduite stratégique corporative cohérente et partagée par les organes de gouvernance, et ce, bien que la marge de manœuvre stratégique soit mince.

La direction générale croit qu'il est essentiel de conserver dans chacun des trois hôpitaux la capacité de répondre aux besoins de notre clientèle séjournant à l'urgence ou hospitalisée. Dans ce contexte, le menu des analyses qui continuera à être réalisé localement, particulièrement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, doit permettre le maintien des créneaux d'expertise en traumatologie, soins critiques, santé cardiovasculaire et respiratoire ainsi qu'en oncologie.

Mme Hotte remercie le Dr Gfeller pour l'état de situation. Les membres sont invités à faire part de leurs questions et des discussions seront menées par la suite afin d'adopter une stratégie.

Les membres sont inquiets des répercussions sur la qualité et l'efficacité des services de laboratoires, sur la population ainsi que sur les employés. Ils se questionnent sur les raisons et les intentions de cet empressement à procéder par le MSSS. Ils souhaitent également connaître les réactions des autres établissements du réseau ainsi que celles aux niveaux municipal et provincial.

Dre Josée Savoie mentionne aux membres que les médecins sont également très inquiets des impacts sur les services. Le CMDP a déjà pris une décision. D'ailleurs, le comité se réunira mardi prochain.

Mme Hotte suggère un projet de résolution :

**ATTENDU QUE** la démarche OPTILAB vise avant tout à assurer la qualité et l'efficacité des services de laboratoires à travers le Québec;

**ATTENDU** l'engagement du MSSS à l'effet de conserver les services présentement offerts dans les centres hospitaliers parallèlement à l'implantation d'OPTILAB;

**ATTENDU** les éléments de mission spécialisés du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal dans les domaines de la traumatologie, des soins critiques, de la santé cardiovasculaire, de la santé respiratoire et de la cancérologie;

**ATTENDU** l'absence de discussion à ce jour sur le menu d'analyses de laboratoires qu'il y a lieu de conserver localement afin d'assurer les services spécialisés offerts par notre institution;

**ATTENDU QUE** c'est le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, et particulièrement l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui subit le plus important impact en termes de diminution d'heures travaillées dans le scénario actuel déposé par le MSSS;

**ATTENDU** les inquiétudes et les impacts potentiels sur le climat de travail liés au transfert de personnel prévu dès le 1<sup>er</sup> avril 2017, soit plusieurs années avant la mise en opération complète du centre serveur;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu :**

- de transmettre au ministre de la Santé ainsi qu'au MSSS les inquiétudes du conseil d'administration du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal quant aux impacts potentiels du scénario actuel sur l'offre de services qui devra demeurer à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal;
- de demander aux instances ministérielles de préciser les détails du scénario actuel et d'y apporter, au besoin, les correctifs nécessaires qui permettront à l'établissement de continuer à offrir des services hospitaliers de qualité, aussi bien dans sa mission communautaire que dans ses créneaux spécialisés reconnus.

*Mme Louise Béliveau quitte à partir de ce point.*

**3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

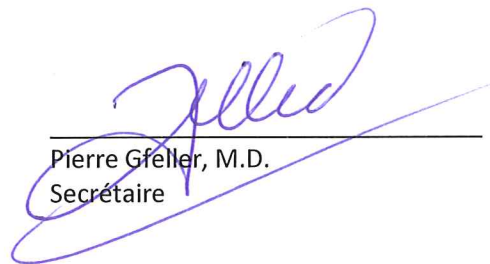
Mme Hotte remercie les participants pour leur disponibilité. Le projet de résolution sera transmis demain aux participants et sera par la suite acheminé au MSSS.

La séance spéciale téléphonique est levée à 18 h 10.



---

Geneviève Hotte  
Présidente



---

Pierre Gfeller, M.D.  
Secrétaire